ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Jeudi 31 mai 1900 (11 Prairial An 108 de la République), 151e jour de l'année. 74e jour du printemps. Fête de la Reine.

Lever du soleil à 4 h. 14 ; coucher à 7 h. 54.

Lever de la lune à 7 h. 50, soir ; coucher à 10 h. 19 soir.

BULLETIN METEOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille, le 30 mai.

Baromètre, à 2 heures du soir : 760 millimètres variable et beau.

Baisse depuis la veille : 1 m/m.

Thermomètre à 6 heures du matin : 7° au-dessus ; à 2 heures de l'après-midi : 16° au-dessus.

Ciel du ciel : Nuageux.

Direction et force du vent : Est, faible.

Pluie tombée depuis 24 heures : 00 m/m 0.

Temps probable pour aujourd'hui : Incertain.

La Coopérative « La Paix » a vendu près de deux millions de pains en une année. La vogue de cette Société ouvrière s'explique aisément : elle vend des marchandises de toute première qualité et elle distribue des bénéfices importants à ses membres.

Continuez, M. le Préfet

Un des journaux rédigés dans les cuisines de M. Eugène Motte répond au fiel que nous avons consacré à la présence de M. le Préfet du Nord à la table du député cosaque, que M. Vincent ne pouvait cependant pas aller dîner chez M. Ivo Van Waerebeke.

En admettant, ce qui est douteux, que notre ami Van Waerebeke ait consenti à inviter M. Vincent, le préfet aurait eu l'honneur, là, d'être l'hôte d'un républicain sincère et honnête, qu'une basse ambition ne fait pas s'allier avec les Flamidiens et les partisans de Gamelle.

Mais sans aller dîner ici ou là, M. Vincent pourrait dîner chez lui, tout simplement. Les contribuables ne paient pas trente mille francs à M. le Préfet du Nord pour qu'il fasse profession de pique-assiette. Il nous n'avons pas voulu dire autre chose dans notre note d'avant-hier, qui montrait, hier, à M. Vincent au moment où il allait s'asseoir à la table de M. Voldemar-Lestienne, président du tribunal de commerce et réactionnaire militant, lui a, dit-on, fait faire la grimace.

Pauvre M. Vincent ! Voilà un nouveau martyr... Comment a-t-on l'audace de reprocher à ce pre et de se faire officiellement héberger par un député qui, le même jour, votait par procuration contre le ministère, qu'il avait injurié la veille ...

Oui ! comment a-t-on l'audace de reprocher cela à M. Vincent ?

Ce fait-on pas que chez certains fonctionnaires le désir de bien vivre tient facilement lieu de dignité

Encore, le festin chez M. Motte ne fut-il pas ce qui avait été rêvé et projeté !

C'est intentionnellement que les opérations du Conseil de révision avaient été fixées à Roubaix tout à la fin de mai. A la Préfecture on escomptait le succès de la réaction. A la Préfecture, on pensait entraîner avec lui par M. Chatteleyn, feint de l'échirpe municipale. Et alors quelle noce, quelle bombance !

Hélas ! le suffrage universel en réglant les socialistes a empêché la petite fête.

Peut-être bien que le ministère voudra demander, maintenant, des comptes à M. Vincent sur son appétit compromettant...

C'est à dégoûter de régaler en bonne société.

G. L.

LES MENSONGES DE LA RÉACTION

Les organes flamidiens, *Journal de Roubaix* et *Croix*, se montrent fort emptés des faits que notre enquête a relevés au sujet de l'agression de la rue de Lannoy.

La version aussi fantaisiste que maladroite présentée par les deux compères s'est trouvée complètement démolie par le récit véridique que nous avons publié.

Aussi, les deux feuilles réactionnaires essaient-elles à peine, dans leur numéro d'hier, une timide protestation.

Le *Journal de Roubaix* dit :

« Les feuilles de l'alliance radicale-socialiste voulant semer le vent, moissonnent la tempête. Nous préférons ne pas récolter la tempête... Nous ne voulons pas discuter la valeur du récit fantaisiste publié par les deux journaux.

La *Croix* écrit : « Il se peut que dans ces bagarres produites ici ou ailleurs cette tentative de meurtre plusieurs socialistes aient attrapé des horions. L'*Egalité* ne voudrait pas qu', dans une bagarre, entre patriotes et collectivistes, ce soit toujours les premiers qui en pâtent... »

Poursuivant sa série d'aveux, la *Croix* ajoute : « quand on a vu les collectivistes à l'œuvre, on sait de quoi ils sont capables.

» Le jour de l'installation du Conseil, il y avait quelque un dans la salle qui les provoquait. »

Voilà au moins de la franchise !

Des deux vieillards roués de coups de gourdin et de talon, par les ivrognes échappés du punch Motte-Bossut, des deux frères Pierre et Carlos Behin, atteints et meurtris, il n'est point fait mention dans les journaux compères de la Grande-rue.

Et c'est précisément cette omission volontaire qui démontre combien les cléricaux ont besoin de mentir et de chercher à tromper l'opinion publique.

S'ils avaient gardé le silence sur cette sauvageuse affaire où leurs amis ont joué un rôle aussi triste, nous n'insisterions pas autrement sur une rixe due à des provocations d'ivrognes attardés.

Mais, cynique à ses effrontés incidences, ils ont cru qu'en se payant de tout, ils auraient pu exploiter cette affaire contre le Parti ouvrier, qui les a vaincus, et ils ont cherché à jouer du cadavre comme en 1868 ; ainsi que le rappelle odieusement la crapuleuse *Croix*.

Nous maintenons que l'ex-casserole Vermont a reçu une correction bien méritée qu'il ne doit qu'à sa lâche agression contre deux vieillards.

Nous maintenons que cet individu est connu pour être un batailleur, que s'il a été frappé, ce n'est que la suite de son attitude provocante et agressive.

Nous maintenons que le *Journal de Roubaix* et la *Croix* ont odieusement travesti la vérité, en se payant comme d'habitude, la tête de leurs lecteurs.

Nous maintenons que pas un coup de revolver n'a été tiré, mais que les patriotards ont été des flèches fulminantes comme ils l'ont fait rue Pauvrée en sortant du punch catholique, comme ils l'avaient fait à la sortie de la réunion cléricale de l'Hippodrome.

Nous maintenons qu'il est inadmissible que « une troupe de socialistes masses dans l'ombre, endossés dans leurs manteaux, » ait stationné entre minuit et une heure du matin, dans l'attente d'on ne sait quels événements ; il faut être *bête comme* un lecteur de la *Croix* ou du *Journal de Roubaix*, pour avaler semblable couleuvre.

Nous maintenons encore que, de l'aveu d'un patriotard, ils se sont trouvés à *dix-huit* contre sept socialistes ou plutôt contre sept personnes indignées, qui étaient accourues au secours des deux vieillards assommés.

Qu'on se représente la scène grotesque racontée par la *Croix* : « les socialistes chantant l'*Internationale*, pendant que quelques uns de leurs amis assassinent Vermont, et que d'autres crient : « tue-le ! tue-le ! »

Certes, le récit est conforme à la tragédie classique ; il y a un cachet antique, rien ne manque, la mise en scène est parfaite.

Mais, on ne peut oser sortir un pareil boniment à des lecteurs que, si on les considère comme des oies.

Ce n'est guère flatteur pour la clientèle des journaux de la Grande-Rue.

Et la *Croix* termine par une réflexion qui doit provenir de son ami Dufourneau.

« C'est un miracle qu'il (Vermont) ait échappé vivant à cette odieuse agression ! »

Le miracle qui a été vraiment s'il en fut échappé mort ?

En résumé, les journaux réactionnaires, furieux de la magistrale frottée que le corps électoral leur a donné le 6 mai dernier, ne savent plus que de voir Roubaix en proie à des discordes.

Non contents de pousser à la révolte contre l'Administration municipale, les employés de l'Hôtel-de-Ville, de l'octroi et les agents de police, ils cherchent encore à exciter les passions politiques et à amener des scènes sanglantes dans les rues entre socialistes et cléricaux.

Nous ne suivrons pas sur ce terrain ces folliculaires haineux, ces provocateurs aussi prudents que dangereux.

L'opinion publique jugera sévèrement leur rôle misérable, et elle les flétrira de son mépris.

G. L.

A la Roubaisienne. — Quelques jours à peine nous séparent de cette grande manifestation que sera la 2e Fête fédérale Française de gymnastique.

Elle aura lieu les 3 et 4 juin prochain dimanche et lundi de la Pentecôte au nouveau Vélodrome de l'Exposition Annexe de Vincennes.

A ce jour les situations accusent exactement la participation de 250 sociétés avec un effectif de 10,000 membres dont 7,000 gymnastes inscrits comme devant prendre part au concours. Ainsi que nous l'avons dit précédemment, la Roubaisienne se présentera en division d'excellence 1re catégorie. Elle aura à soutenir sa renommée contre l'élite des Sociétés de gymnastique de France qui s'est donné rendez-vous à Paris.

L'entraînement sévère auquel se sont soumis nos gymnastes, l'assiduité apportée aux répétitions leur a permis de surmonter les difficultés des exercices imposés à ce concours, et tout fait prévoir que leurs efforts seront couronnés de succès.

Comme toutes les sociétés d'excellence, la Roubaisienne a été invitée à se produire devant M. le Président de la République, et nul doute que le travail de nos vaillants gymnastes soit aussi remarqué qu'il le fut en 1898 par M. Carnot.

Ce soir jeudi, aura lieu la dernière répétition générale à laquelle pourront assister les parents et amis des gymnastes.

Conseil de Révision. — Les opérations du mercredi 30 mai, pour le canton de Roubaix-Nord, commencées à 8 h. 1/2, ont pris fin à 11 h. 1/2 du matin.

Dans cette séance, 158 jeunes gens ont été examinés, dont 10 de la classe de 1897, 69 de celle de 1898 et 519 conscrits.

Milbéo, adjoint au maire, est allé recevoir les autorités à la gare.

Les membres du Conseil de Révision étaient : M. M. Letailleur, secrétaire-général de la Préfecture, président ; Valette, lieutenant-colonel du 84e d'infanterie ; Grand, conseiller de préfecture ; Serive, conseiller général ; Krebs, conseiller d'arrondissement ; assistés de M. Masser, sous-intendant militaire.

Lieutenant-colonel Maréchal, commandant du bureau de recrutement ; Lebastard, médecin-major de première classe ; Derôle, médecin-major de deuxième classe ; Bosc, médecin-major de deuxième classe ; Charrier, chef de division à la Préfecture.

Dans la salle étaient présents :

MM. Milbéo, adjoint au maire de Roubaix Pollet, maire de Wattrelos ; Burgat, sous-lieutenant de gendarmerie.

A l'issue des opérations, a eu lieu la revue d'appel des hommes de la classe de 1879, sur la Grande-Place de Roubaix.

Chute dans l'escalier. — Florent Thillier, âgé de 71 ans, demeurant rue Sainte-Elisabeth, 29, a fait hier une chute dans l'escalier de son domicile, et s'est fait des contusions graves à l'épaule droite.

Après avoir reçu des soins du docteur Butruille de Roubaix, il a été admis à l'Hôtel-Dieu.

Encouragement à l'art. — Lundi dernier, 28 mai, s'est ouvert à l'Ecole des Arts industriels, un concours organisé par la Société d'encouragement à l'art.

Six élèves dont 4 dessinateurs et 2 modeleurs ont pris part à ce concours, qui sera clos le vendredi soir 1er juin.

Le sujet d'examen était la composition d'un éventail.

Enquête de commodo et incommodo. — Le maire de la ville de Roubaix donne avis que le jeudi 7 juin prochain, de deux à cinq heures de relevée il sera procédé, dans une des salles de la mairie à une information de commodo et incommodo, sur la demande de M. J. Schoet, gérant de « La Mutualité » à l'effet établir une savonnerie boulevard de Strasbourg n° 212, en cette ville.

Les personnes que l'exploitation de ces appareils peut intéresser sont invitées à se présenter à l'enquête précitée, pour y produire leurs observations et réclamations.

Les plans sont déposés au secrétariat de la mairie.

Ecole de natation. — L'Administration municipale recevra jusqu'au 2 juin prochain à midi, dernier délai, les offres pour l'exploitation des buvettes de l'école de natation.

Chronique colombophile. — Un de nos amis nous demande de bien vouloir publier le lundi ou le mardi matin, les résultats des concours de pigeons.

Nous le ferons très volontiers, si les amateurs veulent bien nous faire parvenir les résultats des concours, dès le dimanche soir jusqu'à 8 h. 1/2.

Nous lui rappelons, en même temps que ces insertions sont gratuites.

Arrestations pour coups et blessures. — La nuit d'avant-hier, vers une heure, Desreumaux Zéphir, 30 ans, domestique, demeurant 41 rue Decrême, Wagrez Georges, 23 ans, demeurant rue Franklin, 30, Bourgois Désiré, 21 ans, demeurant rue Decrême, ont été arrêtés pour bris de clôture, coups et blessures.

Voleurs de radis. — Avant-hier soir, vers 7 h. 1/2, Sturbaut Fleurisse, 22 ans, peigneuse, demeurant rue de Lannoy, cour Bouvier, Baras Louis, 21 ans, demeurant rue de Beaumont, qui avaient dérobé des radis sur une maladeuse, appartenant à Julien Ache, ont injurié les agents, requis pour les arrêter, alors que ces derniers les invitaient à payer leur larcins, et les ont frappés.

Ils ont été mis en état d'arrestation.

Une trouvaille. — Un veston de drap bleu, contenant des outils de tisserands, a été trouvé hier dans le canal, au quai de Wattrelos.

Le réclamer au commissariat du 5e arrondissement.

LE ROIDES CAFÉS

ADOPTE PAR L'ARMÉE

Le plus hygiénique, le plus économique, qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or.

En vente, gros et détail : 64, rue de Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix.

Transport de Parquet. — Dans l'après-midi de mercredi, le Parquet de Lille, représenté par M. Delalé, juge d'instruction, et son greffier, M. Leloing, s'est transporté à Roubaix, rue Pellart, pour faire une enquête au sujet d'un vol commis récemment au préjudice du « Palais des Nouveautés ».

Parti à quatre heures, le Parquet est rentré à Lille dans la soirée.

Libre-Pensée. — Dimanche 3 juin 1900, à sept heures du soir, assemblée générale chez Henri Carrette, rue de l'Alma, 104.

Avis. — Les personnes qui désirent se faire inscrire peuvent s'adresser chez les citoyens Willart, 333, Grande Rue, Carré, rue Turget, 54 Morel, rue de Bouvines, 97, Holinck, boulevard de Belfort, 74, Mansaert, rue de l'Epeule, Henri Carrette, rue de l'Alma, 104, Casimir Liénard, rue du Bois à Lys-les-Lannoy.

Club Excelsior. — La commission du Club Excelsior, local rue de l'Ommelet, 43, a l'honneur de prévenir les intéressés que son banquet annuel aura lieu le dimanche 3 juin (Pentecôte), et sera suivi d'un dessert et ceux qui le désirent sont conviés leurs membres honoraires.

Les personnes désireuses d'y participer sont priées de se faire inscrire au local jusque samedi soir. Prix 3 fr.

Jeunesse cycliste. — La commission administrative de la jeunesse cycliste dont le siège est établi chez Louis Scaufaire, cafetier, 2, boulevard de Reims, prie les membres actifs d'assister à la réunion qui aura lieu samedi 2 juin, à 8 h. du soir.

Elle rappelle que le départ pour l'excursion au bois de Phalempin aura lieu le Lundi de la Pentecôte, à 7 heures du matin. L'insigne est de rigueur.

Tous cyclistes amateurs qui voudraient y participer peuvent se faire inscrire sans frais au siège de la société.

Les ventes des travailleurs. — Le 25 mai, un accident est survenu chez Alfred Motte frères, filateurs rue des Longues-Haies, 88.

Le nommé Havret Augustin, rattacheur, âgé de 22 ans, demeurant rue de la Balance, 19, s'est contusionné le pouce droit en nettoyant ses rouleaux.

Le docteur Godefroy a déclaré 15 jours de repos.

— Le 28 mai un accident est survenu chez Desouble Soleil, Grande-Rue, 65.

Le nommé Locqdet Pierre, démolisseur, âgé de 42 ans, demeurant rue Drouot, 63, travaillant pour M. Briet à Tourcoing, a fait une chute entre deux gitages, il en est résulté une contusion des côtes et de la poitrine.

Le docteur Dewyn a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

Un accident est survenu chez Mullier Eloy, fils et Manchoulas.

Le nommé Moor van Gustave, tisserand, âgé de 20 ans, demeurant à St-Léger, a eu le medius gauche contusionné par un coup de bras de chasse.

Le docteur Lepors a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Dispa Demarcq, rue de l'Ommelet.

Le nommé Beckers François, manœuvre, âgé de 24 ans, demeurant rue de l'Ommelet, 36, a reçu un morceau de coke sur le pied, il en est résulté une fracture du 3e métatarte.

Le docteur Dispa a déclaré 20 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez Paul Gombert, teinturier, rue de l'Alma, 229.

Le nommé Stevens François, teinturier, demeurant rue Rollin prolongée, s'est contusionné le gros orteil droit en heurtant un poids de fonte.

Le docteur Ballenghien a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

Le 28 mai, un accident est survenu chez Masson et Fils, boulevard de Strasbourg, 62.

Le nommé Cocheteux Jean-Baptiste, domestique, âgé de 50 ans, demeurant à Templeuve, s'est contusionné l'hypothène droit en conduisant son cheval.

Le docteur Dispa a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

— Un accident est survenu chez A. Debootère, rue de la Conférence. Le nommé Libbrecht Jules, mécanicien, âgé de 40 ans, demeurant rue Conférence, cour Vandendorpe, a eu la main coupée par une scie.

Le docteur Rousseau a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 30 mai 1900

NAISSANCES. — Jules Marcous, rue Blanchemaille. — Germaine Mazeman, rue de Rome, cour Parent, 19. — Irène Demarcq, rue de Lille, cour Six, 8. — Georges Manouskich, rue de Lannoy. — Robert Cau, rue Intermann, 39. — Irène Lecomble, quai de Wattrelos, cour Hyvlers, 1. — Suzanne Delassoie, rue de Tourcoing, cour Devogelaere, 21. — Anne Vales, rue des Longues-Haies, 283. — Blanche et Noémie Desbois, rue Blanchemaille. — Rachel Tybergyn, rue Blanchemaille. — Paul Pipe Legeux, rue Bernard, cour Vervaeke, 1.

DÉCÈS. — Jules Royalle, 11 mois, rue du Parc, cour Vandepitte. — Marie Vandes Brouck, 87 ans, hôtel-rue de Strasbourg, 65. — Léonie Planquette, 32 ans, rue de Rome, cour Olivier, 5. — Gustave Debuytsenaever, 6 mois, rue Blanchemaille. — Augustin Durieux, 62 ans, rue de Lannoy, 154. — Louis Martin, 20 ans, rue d'Antoing, maisons Orange, 4. — Camille Backenhaut, 34 ans, rue Blanchemaille. — Libert Decoddin, 40 ans, rue d'Arcole, cour Desharnieux, 5. — Stéphane Teille, 1 jour, quai de Gallais, cour Hogbet, 8.

TOURCOING

Accidents. — La nommée Hélène Vaneste, doublieuse, demeurant rue de Cassel, 44, ouvrière de MM. Desurmont et fils, fabricants rue de Bradford, est tombée en portant un ballot et s'est fait une contusion du bras gauche.

L'incapacité de travail sera de 10 jours, de l'avis du docteur Bernard

L'entrée des pigeons voyageurs. — Du 14 avril au 26 mai inclus, il est entrée, par la gare de Tourcoing, venant de l'étranger 268,279 pigeons voyageurs, enfermés dans 5,071 paniers, pour les destinations suivantes :

Arras, Creil, Breteuil, Clermont, Chantilly Etampes, Amiens, Chartres, Corbeil.

Concert public. — La fanfare « Les Intimes » et l'Orphéon tourquennois exécuteront sur la Grande Place, le jeudi 31 mai 1900, à huit heures et demie du soir les morceaux suivants :

La jeunesse des Intimes, Jeanne d'Arc, XXX. — Cortège de ballet, Louis Montagne. — Aubade printanière, M. Breton. — *Salut à ma patrie*, Rossini. — *L'Orphéon Tourquennois*. — Les Chasseurs, chœur, Rochas. — Les Titans, chœur, C. St-Saëns.

Une arrestation. — Mardi soir, vers 8 h. 3/4, une patrouille de sergents de ville, a mis en état d'arrestation le nommé Desurmont Arthur, âgé de 33 ans, sans profession, ni domicile fixe, inculpé de mendicité et vagabondage.

A la vue de la police Desurmont se répandit en invectives et se rebella contre l'agent Char ès Lebrun.

Ce n'est pas sans peine que les représentants de l'autorité purent emmener leur prisonnier au poste de l'Hôtel-de-Ville.

ETAT CIVIL DE TOURCOING

du 30 mai 1900

NAISSANCES. — Henri Delcourte, rue Haisant. — Victor Leblanc, rue Delobel. — Germaine Lepoutre, rue de la Croix-Blanche.

DÉCÈS. — Marie Capelle, 87 ans, sans profession, rue de Lille. — Armand Dubost, 21 ans, employé de commerce, rue Soufflet. — Palmyre Desroussaux, 23 ans, bobineuse, rue Carliers. — Noël Castelain, 32 ans, rue Nationale, 122. — Georges Lefebvre, 1 mois, rue du Touquet. — Léopold Denain, 43 ans, tisserand, rue France, 56.

MARIAGE. — Henri Castelain, 26 ans, employé de commerce et Sophie Fremeaux, 22 ans, sans profession.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

Sur la Grand-Place. — Par suite d'erreur de date le 1er concert public de la saison d'été, sur la Grand'Place, a été indiqué pour aujourd'hui 31 mai.

Tout le monde sait que la Grand'Place est encombrée par les forains pour la ducasse de dimanche prochain ; c'est le jeudi 7 juin qu'aura lieu ce concert par la musique municipale et l'Union Choisie de Croix.

Conséquences heureuses. — Une localité très importante du Nord vient de demander à l'administration municipale de Croix des renseignements détaillés sur le fonctionnement des cantines scolaires et la distribution de vêtements aux enfants des écoles communales.

C'est une preuve indiscutable que l'œuvre des socialistes de Croix est sainement appréciée au dehors.

Réclamations. — On nous assure que quelques porteurs de bulletins de l'U. S. et P., mécontents de la façon dont leurs services auraient été récompensés pour les élections municipales, auraient l'intention de porter leurs griefs devant le chapitre des chanoines du diocèse de Malines.

L'archevêque de cette ville de Belgique n'est-il pas le père des sujets de Popold ?

Ce soir aura lieu une réunion au tombeau des Pelotes. La nomination de trois délégués chargés d'exposer les revendications des 46 sous non satisfaits de leurs employeurs.

Pour une fois sais-tu, ils se mettraient en grève.

MOUVAUX. — **Réunion du groupe.** — Le groupe « Le Réveil des Campagnes » se réunira dimanche prochain, à six heures du soir.

Présence indispensable. — Ordre du jour de la plus grande importance.

Caisse d'épargne. — La Caisse d'épargne sera fermée le dimanche 3 juin, à l'occasion de la Pentecôte.

LYS-LES-LANNOY. — **Parti ouvrier.** — Le groupe d'Etudes sociales, la Jeunesse Emancipatrice, se réunira le samedi 2 juin, à 8 heures du soir, chez le citoyen Casimir Liénard.

Ordre du jour : Nomination de trois délégués pour le Comité exécutif.

— Le groupe la Liberté se réunira le vendredi 1er juin, à 7 heures du soir, chez le citoyen Clovis Leclercq, rue Pasteur.

Ordre du jour : Nomination de la commission de contrôle. — Nouveaux adhérents. — Questions diverses.

On nous assure que plusieurs nouveaux groupes vont se former dans la commune.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette nouvelle, car plus les groupes sont nombreux plus la force du parti est grande.

Hardi les camarades de Lys-les-Lannoy ! Vos efforts seront dans un avenir très prochain couronnés de succès !

LE NORD

LILLE

Certificat d'études primaires. — Les examens du certificat d'études primaires auront lieu cette année, à Lille du 11 au 30 juin.

Les candidats devront se faire inscrire dans les bureaux de l'inspecteur primaire, avant le 3 juin, terme de rigueur. Passé cette date, il ne sera plus reçu aucune inscription. Ils devront avoir onze ans révolus avant le 1er octobre 1900.

Il est bien entendu qu'aucune dispense d'âge ne sera accordée.

Concert vocal et instrumental. — Aujourd'hui jeudi 31 mai à 8 h. 1/2 du soir, place Vanhoenacker, concert donné par la fanfare et la chorale l'« Union de Lille ».

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés :

Première partie. — 1. Vienna-Up-To-Date, par redoublé, par la Fanfare ; 2. Chemin faisant, morceau imposé au concours d'Ivry-sur-Seine, par la Fanfare ; 3. La Liberté éclairant le monde, par la Chorale.

Deuxième partie. — 4. Marie-Henriette, morceau d'exécution du concours d'Ivry, par la Fanfare ; 2. Les Batteurs du Blés, par la Chorale ; 3. Marche Nuptiale, morceau du concours d'honneur, par la Fanfare ; 4. La Marseillaise.

Cours publics. — Aujourd'hui, jeudi, à 8 h. du soir, grand amphithéâtre de la faculté des lettres de Lille, 25, rue Gauthier-de-Châtillon, cours public de M. Sagnac : l'Ancien régime et la révolution française. Histoire sociale et politique de la France de 1789 à 1792.

Session d'examens devant la Faculté des lettres. — La session d'examens de licence des lettres s'ouvrira le lundi 2 juillet 1900, à 7 h. 1/2 du matin. Les candidats devront produire au secrétariat, du 5 au 15 juin leur demande d'inscription, accompagnée des pièces exigées et indiquer les matières à option qu'ils auront choisies.

— La faculté des lettres ouvrira le lundi 9 juillet, une session de baccalauréat ès-lettres : 1re partie classique 1re partie, et 2e partie 1re série, et moderne 1re partie et 2e partie 1re série.

Le registre d'inscription sera ouvert le 5 juin ; il sera clos le 30 du même mois, à 5 heures du soir.

Concert militaire à l'Esplanade. — En raison de la manœuvre de garnison du 31 mai, le concert qui devait être donné aujourd'hui sur l'esplanade, par la fanfare du 1er bataillon, n'aura pas lieu.

Accident de voiture. — Un charretier du nom de Léon Lefebvre, âgé de 29 ans, au service de M. Leurant, entrepreneur, rue Barthélemy Delespaul, 89, passait mardi vers 5 heures du soir, rue Pierre Legrand, monté sur un tombereau qu'il conduisait, lorsque, suite des travaux de pavage effectués dans cette rue, le véhicule étant fort cahoté, le malheureux charretier est tombé sur le pavé.

Dans sa chute, il s'est fait plusieurs contusions à la jambe droite. On le transporta à la pharmacie Lovinfosse où il reçut les soins du docteur Thibaut. Puis il a été reconduit à son domicile.

Association symphonique des Concerts d'Hiver. — Aujourd'hui jeudi 31 mai, 4e concert de l'abonnement, avec le concours de M. Dequenne, ténor de la Monnaie de Bruxelles qui chantera la *Cavatine de Roméo et Juliette*, l'air de *la Reine* et l'air du *Graal de Lohengrin*.

Voici d'ailleurs le programme des morceaux qui seront exécutés ce soir à 8 heures 1/2 au Palais Rameau :

1re partie. — 1. Marche de la Reine de Saba Gounod. — 2. La Bohémienne, ouverture, Balfe. — 3. Chant du Crépuscule Wittman. — 4. Cavatine de Roméo et Juliette, Gounod, par M. Dequenne. — 5. Le Régiment qui passe, scène militaire, Ellenberg.

2e partie. — 1. Samson et Dalila, fantaisie. — 2. Air de la Paque de la Jeuve, A. Au Moulin, 3. Dahlmage, pour instruments à cordes. — 4. Rêverie et Air du Graal de Lohengrin par M. Dequenne. — 5. Le message de Pierrot.

Prix d'entrée 1 franc.

Dimanche 3 juin 1900, 4e concert de l'abonnement avec le concours du célèbre quatuor vocal de Bruxelles.

PROTECTION CERTAINE

Si chaque jour, de bas en haut,
Nous prenions un bain de *Congo*,
Nul microbe ou germe de maux
N'atteindrait jamais votre peau.

Michel Denis, au savonnier Victor Vansteenkiste.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

CHERENG. — **L'égalité à l'Eglise.** — On nous écrit :

Il y a quelque temps déjà, mourait dans notre commune un maître maçon. Cet honnête homme se pendit, parce que vieux déjà, il voyait péricliter ses affaires et disparaître les petits sous qu'il avait aussi honnêtement que laborieusement amassés.

Il n'était pas, bien que non adversaire des cléricaux, ce qu'il est convenu d'appeler un catholique pratiquant (il était trop intelligent pour cela) ; néanmoins il fut moyennant finances enterré avec les pompes de l'Eglise.

Mardi dernier, notre doux pasteur se refusait à suivre à sa dernière demeure, un pauvre ouvrier qui lui aussi s'était détruit par chagrin et son désespoir consistait en ce qu'étant trop vieux pour travailler il ne lui était plus permis de trouver de l'ouvrage.

Celui-là observait ses devoirs dit religieux il ne passait jamais une année sans faire ses Pâques,

Mais voilà, la différence entre son cas et celui de monsieur R. (c'est le nom premier suicidé). C'est que cet honnête petit patron, possédait quelques ressources pécuniaires tandis que l'autre était un vieux sans le sous.

Monsieur le Maire et son champêtre, formant la Sainte-Trinité avec le curé, refusèrent la civière municipale, et on proposa de conduire le pauvre vieux sur une charrette (comme un cheval crevé, quoi !)

Heureusement que les camarades de la section du Parti Ouvrier d'Anstaing prêtèrent leur brancard, ce qui permit d'enterrer décemment le pauvre vieux.

Allons, continuez, messieurs les calotins, vous êtes nos meilleurs propagandistes et bientôt, grâce à votre inhumanité, vous verrez dans Cléreng, comme dans toutes les communes conscientes de leurs droits comme de leurs devoirs s'établir une section du Parti Ouvrier, qui aura cité, et de bonnes idées d'émancipation et le matériel d'instruction pour pouvoir enterrer décemment le vieux travailleur sans remontrances, sans passer par vos fourches caudines.

Nous voulons non seulement notre droit à la vie, mais aussi l'égalité dans les devoirs et le respect que l'on doit aux morts.

Un des 800 qui suivaient le convoi.

L. D.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

INCENDIE A FRESNES

La salle des machines de la fosse Saint-Pierre détruite

Un incendie s'est déclaré à la fosse Saint-Pierre de la Compagnie des mines de Thivencelles et Fresnes-Midi.

C'est dans la salle des machines d'extraction que le feu a pris naissance. Les câbles, qui avaient très peu servi, ont été rapidement consumés et la cage est tombée dans le fond de la mine. La salle des machines a été complètement détruite.

Pour que le travail ne subisse aucun retard à la fosse Saint-Pierre, on a dû faire venir des engins de la fosse Sault.

Mais la marche normale de l'usine ne pourra être reprise avant une quinzaine de jours.

Les dégâts sont assez importants.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE. — **Arrestation.** — Un nommé Paul Vandenhove, originaire de Carvin, âgé de 17 ans, batelier, domicilié à Douai, qui était recherché en vertu d'un mandat d'amener décerné par le parquet de Lille, a été arrêté dimanche dans l'après-midi, rue Sadi Carnot, à Béthune.

Dans la justice. — La commission de la réforme judiciaire a statué définitivement, dans sa séance d'aujourd'hui, sur le projet du ministre de la justice relatif à la réorganisation de certaines cours et de divers tribunaux.

Elle a voté en particulier les suppressions suivantes à Béthune : un vice-président, un juge et un commis-greffier.

Fête communale. — A l'occasion de la fête communale de Béthune, la compagnie des mines de Bruay mettra en route des trains de voyageurs aux heures ci-après.

Dimanche et lundi : Départ de Bruay, n° 2 : 11 heures du matin et 2 heures de l'après-midi.

Retour de Béthune : 6 heures, 8 heures et 10 heures du soir.

Mardi : Départ de Bruay, n° 2 : 8 heures et 9 heures du matin, 1 heure 25 et 4 heures 10 du soir.

Retour de Béthune : 8 h. 55 et 11 h. du matin ; 8 h. 30 et 10 h. du soir.

Incendie. — La nuit dernière, vers 2 h. 1/2 du matin, un commencement d'incendie s'est produit dans un grenier servant de débarras chez M. Maertens-Vanhée, épicier, au n° 9 de la rue de la Porte-Neuve.

Le tocsin a donné l'alarme ainsi que les tambours et les clairons des sapeurs-pompiers. Au bout de deux heures, le feu a été éteint.

Les dégâts sont évalués à un millier de fr. Il y a assurance. Cause inconnue.

ANNEQUIN. — **Vol de montre.** — Une montre d'une valeur de 30 fr. a été volée à M. Léon Vanvoulle, mineur à Annequin.

CUINCHY. — **Vol.** — Un malfaiteur a pénétré la nuit dans la basse cour de M. A. Morel, cultivateur et maire de Cuinchy et lui a enlevé 12 canards et une oie.

LAVENTIE. — **Un cambriolage.** — M. J.-B. Marquette, journalier au hameau de Fauquissart, à Laventie, étant absente dimanche dernier pendant toute l'après-midi, un malfaiteur en a profité pour pénétrer dans sa maison par une fenêtre dont il a brisé un carreau de vitre à l'aide d'un fouillé les lits et les meubles et lui a enlevé une somme de 270 francs cachée dans la paillasse d'un lit et une somme de 2 francs enfermé dans le tiroir d'une armoire.

BETTY-LIETARD. — **Incendie.** — Mardi 29 courant vers 1 heure de l'après-midi, un incendie d'une certaine importance et qui aurait pu prendre des proportions considérables, s'est déclaré dans l'habitation de M. Pol-Coille, boucher, rue Elie-Bruyelle.

Le feu, qui couvait probablement dans le magasin à fourrage, s'est développé rapidement et s'est communiqué aux bâtiments attenants : étables et écuries, en rien de temps et il était à craindre menaçant le corps de logis et les bâtiments des voisins environnants.

Au premier coup de tocsin, le capitaine Campion avec son lieutenant Férard sont arrivés sur les lieux de l'incendie avec le matériel et une partie de la compagnie. Avec l'aide des brasseurs d'Hénin M.M. Valens, Pruvot, Wattier, Descloquement qui sont arrivés comme toujours presque aussi vite que les pompiers, avec leurs camions chargés d'eau, et le concours d'un grand nombre d'habitants on a pu se rendre maître du feu au bout d'une heure de travail.

Nous apprenons que le capitaine des pompiers a l'intention de demander au Conseil municipal de vouloir bien accorder des primes aux garçons brasseurs qui arriveront les premiers sur les lieux en cas d'incendie, car ils sont appelés à rendre de grands services à cause du manque d'eau dans le pays.

Nous avons remarqué faisant preuve du plus grand courage MM. Wagon Marie, Villain-Gourlet, le docteur Cochon, Gosselin, Fraus, etc.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 30 mai 1900

Président : M. MARTIN.

Echos des élections de Roubaix. — M. Chatteleyn, conseiller général, avocat, agréé et syndic à Roubaix, se jugeant diffamé par des placards anonymes affichés sur les murs de Roubaix et de Tourcoing, et écrivait-il dernièrement mettant en jeu sa correction professionnelle, poursuit M. Lesaint, cafetier à Tourcoing, qui lui-ci s'étant déclaré l'auteur desdites affiches.

M. Chatteleyn réclame 10,000 fr. de dommages-intérêts et l'affichage du jugement à 200 exemplaires.

A l'audience d'hier, M. Lesaint, n'ayant pu réunir ses moyens de défense a demandé et obtenu, au grand mécontentement de Me Dubron, l'avocat de M. Chatteleyn, la remise de l'affaire à un mois, c'est-à-dire au 27 juin.

Autres affaires. — Le tribunal a prononcé en outre les condamnations suivantes :

Henri Deputte, pour avoir introduit frauduleusement en France 500 kilogr. de tabac valeur 250 francs, est condamné à 3 mois de prison avec sursis, à une amende de 6250 fr., et à la confiscation des objets saisis et moyens de transport.

— Alphonse Bruyneel, à Tourcoing, pour escroquerie au jeu de bonneteau, attrape 3 mois de prison.

— Irma Rapsaert, inculpée de vols au cimetière de Roubaix, et en outre d'une bague, d'un porte-monnaie, d'une somme de 9 francs, et chez qui on avait trouvé nombreux objets volés sur les tombes a été condamnée à 1 mois de prison avec sursis.

— Les jeunes filletes Vansteynbrughe et Verheyn, inculpées de vol de vêtements d'homme et d'une montre en argent, le tout d'une valeur de 60 francs au préjudice de Mlle Clémence Vilain, doubleuse, rue du Coq Français, à Roubaix, ont été condamnées la première à 1 mois de prison et la seconde à 15 jours ; toutes deux avec sursis.

HERNIES (Ruptures, Cassures, Descentes)

Le Docteur *L. Dogniaux*, ex-élève de hôpitaux de Paris, spéciali